



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-63225>

Département(s) de publication : **85**

Annonce n° **24-63225**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Talmont - Saint Hilaire (85)

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : fourniture de carburants à la pompe

Description : Fourniture de carburants à la pompe. La présente consultation a pour objectif de relancer le lot n°1 de la consultation n°2024-ST001 déclaré sans suite . Groupement de commandes entre la ville de Talmont Saint Hilaire et la communauté de communes Vendée grand littoral pour lequel la ville est le coordonnateur du groupement. Accord-cadre à bons de commande mono attributaire avec quantités maximums annuelles.

Identifiant de la procédure : b09eb699-5ee9-4c3d-849c-bd864b03c837

Identifiant interne : 2024-ST-008

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 09134200 Carburant diesel

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 30163100 Cartes pour l'achat de carburant

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 09132100 Essence sans plomb

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Mairie 3 rue de l'Hôtel de Ville

Ville : TALMONT SAINT HIALIRE

Code postal : 85440

Subdivision pays (NUTS) : Vendée (FRG05)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 370,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 1

Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 1

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale : Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de consultation.

Faillite : Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de consultation.

Corruption : Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de consultation.

Concordat : Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de consultation.

Participation à une organisation criminelle : Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de consultation.

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence : Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de consultation.

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental : Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de consultation.

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme : Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de consultation.

Fraude : Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de consultation.

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains : Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de consultation.

Insolvabilité : Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de consultation.

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail : Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de consultation.

Biens administrés par un liquidateur : Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de consultation.

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure : Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de consultation.

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de consultation.

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché : Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de consultation.

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché : Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de consultation.

Coupable d'une faute professionnelle grave : Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de consultation.

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables : Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de consultation.

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social : Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de consultation.

Paieement des cotisations de sécurité sociale : Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de consultation.

État de cessation d'activités : Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de consultation.

Paieement d'impôts et taxes : Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de consultation.

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes : Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de consultation.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : La fourniture de carburants à la pompe

Description : Approvisionnement en carburant, par remplissage du réservoir des véhicules du parc automobile, assuré par les agents de chaque membre du groupement qui se présenteront sur la ou les stations-services du titulaire munis d'un badge ou d'une carte accréditive. Les installations de distribution de carburants proposées devront répondre aux contraintes d'accessibilité des véhicules poids lourds de PTAC 26 tonnes et disposer si possible d'un débit de pompe adapté aux volumes importants. La situation géographique des stations-services sera prise en compte dans le critère coût que représente un approvisionnement à la pompe. Pour information, la grande majorité des véhicules sont stationnés sur la commune de Talmont Saint Hilaire et sont amenés à devoir mettre du carburant régulièrement pour les besoins des services tels que l'enlèvement des ordures ménagères, les services techniques et les autres services. Le type de véhicules faisant des approvisionnements à la pompe sont principalement des poids lourds, des voitures et des fourgons. Maximum annuel 272 000 l pour le groupement.

Identifiant interne : 2024-ST-008

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09134200 Carburant diesel

Nomenclature supplémentaire (cpv): 30163100 Cartes pour l'achat de carburant

Nomenclature supplémentaire (cpv): 09132100 Essence sans plomb

Quantité : 272,000 litre

Options :

Description des options : La durée initiale de l'accord-cadre est fixée à 1 an à compter de la notification de l'accord-cadre. L'accord-cadre pourra être reconduit 3 fois. La dernière reconduction ne durera pas une année entière de manière à coïncider avec la fin de l'autre marché et prendra donc fin au 23/05 /2028. La reconduction est tacite. Si le pouvoir adjudicateur ne souhaite pas reconduire l'accord-cadre, il prendra une décision expresse de non-reconduction qui sera notifiée au titulaire au plus tard dans un délai de 90 jours calendaires avant la date d'échéance de l'accord-cadre. Le titulaire ne dispose pas de la faculté de refuser la reconduction de l'accord-cadre.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Centre technique municipal

Ville : Talmont saint hilaire

Code postal : 85440

Subdivision pays (NUTS) : Vendée (FRG05)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 22/07/2024

Date de fin de durée : 23/05/2028

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Dans les conditions prévues à l'article 23 du CCAG FCS, l'acheteur peut prescrire au titulaire, par ordre de service, pendant l'exécution de l'accord-cadre, des prestations supplémentaires ou modificatives après consultation de ce dernier ou accepter les modifications qu'il propose.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 390,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Pas encore connues

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères d'attribution de l'accord-cadre sont détaillés dans le règlement de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-securises.fr/entreprise/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 03/07/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 90 DAY

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 03/07/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Un accord de confidentialité est requis : non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Ville de Talmont - Saint Hilaire (85)

Organisation chargée des procédures de recours : Ville de Talmont - Saint Hilaire (85)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Ville de Talmont - Saint Hilaire (85)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Ville de Talmont - Saint Hilaire (85)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Ville de Talmont - Saint Hilaire (85)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Talmont - Saint Hilaire (85)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Talmont - Saint Hilaire (85)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Ville de Talmont - Saint Hilaire (85)

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Talmont - Saint Hilaire (85)

Organisation qui traite les offres : Ville de Talmont - Saint Hilaire (85)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Talmont - Saint Hilaire (85)

Numéro d'enregistrement : 21850288800017

Département : Vendee

Adresse postale : 3 Rue de l'Hôtel de Ville

Ville : Talmont - Saint Hilaire

Code postal : 85440

Subdivision pays (NUTS) : Vendée (FRG05)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@talmontsainthilaire.fr

Téléphone : +33 251906042

Télocopieur : +33 251902894

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://talmont-saint-hilaire.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 306484fa-5714-4e2e-a2c5-f067697583f5 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 31/05/2024 à 11:07

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/05/2024